

CONVERSATION ENTRE ÉTIENNE ROY & SUZANNE CHÉNARD SUR LE PROGRAMME *Sensibilisation à l'entrepreneuriat*

Verbatim n° 6

Étienne : Je suis avec Suzanne Chénard, enseignante à l'école l'Aubier de St-Romuald. Suzanne travaille en entrepreneuriat et a bien voulu accepter de répondre à nos questions concernant le programme Sensibilisation à l'entrepreneuriat. On sait que, dans le cours de Sensibilisation à l'entrepreneuriat, l'élève va devoir vivre plus d'un projet. Il serait normal qu'on ne répète pas le même projet, que l'élève progresse à l'intérieur de ce projet. Peux-tu nous dire ta vision de comment est-ce qu'on peut construire l'autonomie de l'élève sans perdre le contrôle de la classe?

Suzanne : En relançant le groupe vers de nouveaux projets, il serait normal de laisser les élèves prendre plus d'initiative et développer leurs projets de façon plus personnelle. Ils auront à démontrer leur sens des responsabilités par une planification détaillée et par un suivi régulier à leur enseignant.

L'enseignant demeure, cependant, celui qui est responsable de son groupe. C'est à lui de juger de la latitude qu'il peut accorder à ses équipes. Par exemple, est-ce qu'il va permettre à une équipe d'aller rencontrer des collaborateurs à l'extérieur de l'école et pendant les heures de cours? Cela emmène des contraintes qui seraient par exemple, des demandes d'autorisation, l'aspect de sécurité, les frais de déplacement etc.

Le fait de réaliser les activités à l'école le plus possible diminue les problèmes d'encadrement. Donc, il faudrait que les équipes planifient d'abord en fonction de tenir ces activités à l'école et qu'elles demandent aux personnes concernées de se déplacer si possible quitte à réserver d'autres locaux pour ces occasions.

L'enseignant doit donc mettre en place des conditions qui facilitent la supervision de ses équipes et qui diminuent les risques de dérapage tout en accordant plus de responsabilités, de liberté à ses élèves.

Étienne : La structure des projets finit toujours par se ressembler, comment est-ce qu'on fait pour animer la classe pour que les élèves n'aient pas l'impression de refaire la même chose que précédemment?

Suzanne : Lors d'un premier projet, les élèves ont développé des qualités, utilisé des stratégies et fait appel à des ressources. Ces expériences ainsi que le partage qu'ils ont fait avec le groupe classe, peuvent leur avoir permis de réfléchir à un autre projet qu'ils aimeraient réaliser.

Le deuxième projet pourrait être l'occasion de concrétiser des idées plus personnelles, des passions qu'ils pourraient actualiser grâce aux opportunités qui se sont présentées lors du premier projet et des contacts qu'ils ont développés.

Dans une deuxième situation d'apprentissage et d'évaluation, différentes tâches marquent la progression des apprentissages, des responsabilités que l'on consent aux élèves, aux équipes. On

les invite entre autre à prendre eux-mêmes contact avec un intervenant de la communauté, à choisir un acteur dans leur milieu qui pourrait les informer des problématiques qu'ils rencontrent. S'ils répondent à un besoin réel de la communauté, certains élèves en arriveront peut-être à transformer leur projet en un futur emploi d'été.

Les élèves auront aussi la possibilité d'utiliser les outils qu'ils préfèrent pour planifier, réaliser leur projet et conserver les traces de leur réflexion. Cela pourrait être les outils TIC qui facilitent le travail en équipe et qui permettent plus d'efficacité.

Donc, plus de latitude leur est accordée dans leur choix du projet, les contacts à établir, les outils de planification, de réalisation et de consignation.

Étienne : Maintenant Suzanne, quelles seraient tes conseils pour faire progresser les apprentissages des élèves?

Suzanne : La progression se réalise par différentes situations où l'élève doit faire des choix, où il doit prendre plus de responsabilités quand l'encadrement est moins étroit. Par exemple, il faudra amener les élèves à choisir, si possible, une type de production qui sera différent du premier projet. S'ils ont fait la production d'un bien, on pourra les inviter à produire un événement ou offrir un service.

Il faudrait aussi que les élèves se questionnent eux-mêmes sur la faisabilité de leur projet et qu'ils fassent les ajustements nécessaires alors qu'au premier projet, c'était l'enseignant qui les guidait par un questionnement sur la faisabilité du projet.

Autre point qui amène la progression, c'est la régulation. Il serait souhaitable d'accorder une place importante à la régulation du projet, d'inviter les élèves à conserver des traces de leur questionnement et des ajustements de la planification qui ont résulté de cette régulation. Les traces devraient être conservées pour l'évaluation finale du projet.

Étienne : Lorsqu'on parle de faire progresser l'élève dans ses apprentissages, il doit certainement y avoir des pièges à éviter, peux-tu nous en parler un peu?

Suzanne : Lorsque les élèves sont en action pour un 2^{ième} projet, il peut arriver qu'ils manquent de renforcement positif. Le fait qu'on offre moins d'encadrement et qu'on laisse plus de liberté aux équipes ne signifie pas que l'enseignant ne réagisse plus aux expériences vécues par ses élèves. Il doit continuer d'y porter attention et doit observer le cheminement des équipes, leur assurer une rétroaction qui démontre son intérêt pour les projets. Les élèves peuvent poser des actions par eux-mêmes, mais ils ont encore besoin de l'approbation, de l'encouragement, du soutien de leur enseignant.

Un autre piège serait que les élèves se démotivent parce qu'ils manquent de temps pour réaliser leur projet. Quelques-uns se seraient donné des défis irréalistes ou parfois, ils occupent déjà un emploi. Donc, il faut les amener ici à percevoir les apprentissages qui sont réalisés, en tenant compte qu'il n'est pas nécessaire de finaliser le projet pour que les 2 compétences se développent et discuter avec eux afin de trouver une conclusion qu'ils considèrent acceptable pour leur projet.

Parfois, il peut arriver que des tensions existent dans le fonctionnement d'une équipe et que cela empêche le projet d'évoluer. L'enseignant doit rester vigilant et agir comme médiateur au besoin.

Parfois, il est utile de discuter de savoir-vivre avec nos élèves parce que ces situations risquent de se reproduire sur le marché du travail. À cet effet, on a placé un outil d'objectivation dans la 2^{ième} situation d'apprentissage et d'évaluation. C'est un outil qui permet à l'enseignant de vérifier les perceptions de chacun des membres d'une équipe. Il obtient donc une appréciation du fonctionnement de chaque équipe